ASSOCIATION AMBROISE CROIZAT

ESRP Masson-Timbaud

Préparatoire aux Métiers de l'Électronique et de l'Industrie (PMEI)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE | PÔLE QUALIFIANT | FILIÈRE ÉLECTRONIQUE

Lieu Montreuil
Zone géographique Région Île-de-France
Durée de formation 650 heures / 5 mois
Effectif 12 places
Stage Stage en entreprise : 15 jours

Le dispositif

Le dispositif P.M.E.I. (Préparatoire Métiers Électronique et Industriel), porté par l'ESRP Masson-Timbaud, s'adresse aux personnes souhaitant s'orienter ou se réorienter vers les métiers de l'électronique et de l'industrie. Il vise à préciser l'orientation et la préqualification en consolidant les compétences de base, en développant les savoir-être professionnels et en accompagnant chaque stagiaire dans la consolidation d'un projet réaliste et durable. À travers un parcours structuré, il permet d'acquérir les prérequis nécessaires à l'entrée en formation qualifiante et de bénéficier d'un accompagnement global et individualisé mêlant approche pédagogique et médico-psycho-sociale.

Les objectifs

Pendant cette formation, vous serez capable de :

- Analyser les perspectives d'emploi et les évolutions des secteurs de l'électronique et de l'industrie à partir de ressources fiables.
- Expliquer les compétences techniques et comportementales attendues pour chaque métier étudié.
- Maîtriser les notions de base en électricité et en électronique nécessaires à l'entrée en qualifiant.
- Appliquer les règles de santé et de sécurité en atelier.
- Utiliser les logiciels bureautiques essentiels pour produire des documents professionnels.
- Rédiger un CV et une lettre de motivation adaptés aux secteurs visés.
- Consolider un projet professionnel réaliste et durable.
- Participer activement à son parcours d'apprentissage.

Pour qui ?

Ce dispositif s'adresse aux personnes bénéficiant d'une RQTH dans une démarche d'orientation, désirant découvrir les filières électronique et industrie pour choisir le titre professionnel adapté et son plan d'action.

Prérequis

Avoir élaboré un projet vers la filière électronique ou industrielle au préalable.

• Niveau conseillé : **français niveau B1 ; mathématiques niveau 2.2**

Les prérequis se basent sur le référentiel Cléa et le CECRL

Aspects fonctionnels

État de santé stabilisé.

Un essai fonctionnel en présence du·de la formateur·rice et d'un·e ergothérapeute est possible. Nous contacter.

Le programme

Le dispositif s'articule autour d'ateliers pratiques :

- Explorer les métiers de l'électronique et de l'industrie
- Découvrir l'environnement professionnel
- Découvrir les fondamentaux techniques en atelier
- Développer des techniques de recherche d'emploi
- Travailler sur l'élaboration du parcours de formation qualifiante

Au cours de sa formation, le·la stagiaire effectuera un stage découverte métier en entreprise de 15 jours.

Des rencontres avec des partenaires entreprises et des stagiaires du qualifiant ponctuent cette action de formation.

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

Le dispositif se base sur une approche actionnelle et s'articule autour d'un panel d'activités visant à permettre aux stagiaires d'être les auteur·rices et acteur·rices de leur parcours professionnel. Un stage découverte permet de confronter leur projet à la réalité professionnelle. Accompagnement spécifique concernant les pathologies dys.

Les moyens d'apprentissage

L'établissement met à disposition de chaque stagiaire un poste informatique ou une tablette et un compte Office365. Nos salles de formation sont équipées de tableaux interactifs et d'un espace de travail collectif aménageable (équipements ergonomiques).

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur·rice, conseiller·ère insertion professionnelle) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (infirmier·ère, assistant·e social·e, psychologue clinicien·ne, ergothérapeute, animateur).

Modalités d'évaluation

Des tests de positionnement sont réalisés par matière à l'entrée du dispositif pour évaluer le niveau du·de la stagiaire. Tout au long de leurs parcours, la progression et la faisabilité du projet professionnel sont évaluées au moyen d'évaluations formatives et d'entretiens de suivi. Une évaluation et un bilan de formation sont réalisés en fin de formation afin d'évaluer les capacités du·de la stagiaire à suivre un titre professionnel et son niveau pour une entrée en formation qualifiante.

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, cliquez ici. Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, cliquez là.
Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, cliquez ici.

Les suites de parcours

Orientation vers une formation qualifiante ou professionnalisante :

- Électronique : AMCE, TEMCM, MCIEEE, TMTSSI
- Industrie : TMI, EIMSA

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. Cliquez ici pour en savoir plus.

Contact

S'inscrire pour une visite
01 44 67 10 88 / 01 48 18 22 44
Secrétariat filière électronique et industrielle
01 48 18 57 76 / 01 48 18 22 22
esrp-idf-electronique@asso-croizat.org